



Ferrals-les-Corbières, le 9 septembre 2023

Lettre RAR

*À l'attention de Monsieur Gérard Forcada, Maire de Lézignan-Corbières,*

*Cours de la République – 11200 Lézignan-Corbières*

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, notre association a pour objet, entre autres, la protection de l'environnement en milieu urbain comme en milieu naturel ou agricole, qu'il s'agisse de la protection de la flore, de la faune ou des paysages.

Ces derniers jours nous avons été alertés par plusieurs de nos membres et par de nombreux citoyens de Lézignan au sujet d'un projet d'abattage de huit platanes centenaires devant la mairie de Lézignan-Corbières dans le cadre de travaux de réaménagement urbain que la municipalité souhaite engager sur le Cours de la République.

Nous ne sommes pas opposés à un projet de rénovation urbaine concernant le centre-ville de Lézignan mais il nous semble complètement inapproprié, dans notre contexte climatique actuel, qu'un projet de rénovation urbaine entraîne l'abattage de huit platanes centenaires.

Nous souhaitons donc obtenir plus d'informations concernant ce projet de la part de votre municipalité et en particulier la réponse aux questions suivantes :

- Le projet d'abattage de ces huit platanes centenaires est-il uniquement justifié pour des raisons urbanistiques liées au projet de réaménagement ou est-il justifié par leur état sanitaire ?
- Si vous avez fait effectuer un diagnostic quant à l'état sanitaire de ces arbres, a-t-il été effectué par un service d'expertise compétent totalement indépendant des équipes de maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre du projet ? Si oui, pouvez-vous nous communiquer ce rapport d'expertise et les coordonnées de l'entreprise qui les a réalisés ?

En effet, pour notre association seul un état sanitaire très préoccupant de ces arbres, entraînant un danger prouvé et un péril imminent pour la sécurité publique, pourrait justifier leur abattage.

Si c'était le cas nous nous étonnons que la municipalité de Lézignan ait récemment autorisé l'organisation de la manifestation « Corbières en fête », accueillant fin juillet plus de mille participants à l'ombre de ces platanes.

Nous vous demandons donc de nous communiquer et de rendre publics au plus tôt, ces éléments d'information.

Dans le cas où l'expertise sanitaire de ces arbres n'aurait pas été encore réalisée (ou aurait été réalisée par un organisme dépendant de la maîtrise d'œuvre ou de la maîtrise d'ouvrage du projet), nous vous demandons expressément qu'une (nouvelle) expertise soit diligentée par un organisme compétent en toute indépendance vis-à-vis du projet urbanistique, et que ses résultats soient rendus publics.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Maxime Guillaume,

Président de DDCM (Association Développement Durable en Corbières et Minervois)